Fondation des Régions Européennes pour la Recherche en Education et en Formation

Foundation of European Regions for Research in Education and Training

Fundación de Regiones Europeas para la investigación en educación y formación

Stiftung der Europäischen Regionen für Bildungs und Ausbildungsforschung

Rapport d'activité 2017

Centre opérationnel – La Parc du Lyonnais – 392 rue des Mercières – F – 69140 RILLIEUX-LA-PAPE
Tel. +33 (0)4 78 55 64 39 - www.freref.eu - freref@freref.eu

« L'Apprendre tout au long de la vie » rompt avec la conception traditionnelle des institutions éducatives. En leur centre, on ne met plus l'enseignant et l'enseignement. Désormais c'est l'apprenant qui en est l'acteur central. Parallèlement, « Apprendre tout au long de la vie » dépasse les concepts de formation initiale et continue. Il n'y a plus une phase d'éducation destinée à la constitution d'un bagage initial, puis une phase formation permettant aux adultes de l'entretenir et de l'améliorer. La vie devient une séquence ininterrompue d'apprentissages et de formations plus ou moins formellement organisés, chacune préparant de nouvelles phases, les rendant possibles, voire nécessaires ».

Jean-Marie ALBERTINI

Table des Matières

Les Membres, partenaires et associés de la FREREF en 2017 5
Le mot de la Présidente 7
Présentation générale de la FREREF 8
Les collaborations et partenariats à dimension européenne 9
Echanges avec les instances européennes 9
Collaborations et partenariats 10
EarlAll **..... 10**
LLP (EUCIS-LLL) – The European Civil Society Platform on Lifelong Learning 10
Cercle Erasmus+ 10
Eurodesk **..... 10**
Participation au comité de pilotage de la plate-forme Auvergne-Rhône-Alpes pour la mobilité des apprentis 11
Réseau des responsables de formation continue des universités 11
Observatoire des Impacts d'Erasmus 11
Agence Erasmus+ France 12
Les collaborations et partenariats sur les enjeux du Numérique..... 12
Utiliser les Réseaux Sociaux Professionnels (RSP)..... 12
Les actions des Régions pour le LLL : visites-études des initiatives régionales 13
Région Bretagne : Présentation du CPRDEFOP et futures coopérations 13
Région wallonne (Belgique) : Visite-étude de territoires « Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi »..... 14
Région Auvergne-Rhône-Alpes : les relations éducation – Formation - Entreprises 14
FREREF DAY..... 16
Vendredi 13 octobre 2017 au Comité Européen des Régions, Bruxelles**..... 16**
Le programme **..... 17**
Les Thématiques des projets Erasmus+ 19
APPRENDRE 19
Projet TILL **..... 19**
Learning to Learn ..... Erreur ! Signet non défini.
Projet eMovA **..... 20**
Learning from each other 21
Projet Cokleeco**..... 21**
Projet REFRAME**..... 22**
Learning for Peace..... 23
Projet UPPER **..... 23**
Balises pour l'emploi ..... Erreur ! Signet non défini.
Projet NetMe-In**..... 24**

Projet D'AHOY **26**
Une démarche mise en place par la FREREF qui fait ses preuves dans les projets **27**
Partir d'actions de terrain réussies, pour élaborer des éléments communs ré-appropriables **27**
L'évaluation-appréciation participative **28**
Le Conseil Scientifique **28**
Les publications **30**
Accompagner les parcours 30
Coopérations Territoriales & Citoyennes 30
Alliances – Réseaux – Territoires 31
Les jeunes, de l'errance au raccrochage éducatif et social 31
Transition université-marché du travail 32
Animation du réseau **33**
Animer le réseau FREREF pour le développer et le faire reconnaître **33**
La communication **33**
Le Fonctionnement de la FREREF **34**
L'organigramme de la FREREF **34**
ANNEXES **37**

Les Membres, partenaires et associés de la FREREF en 2017

Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique
de la Suisse Romande et du Tessin

Polynésie francaise

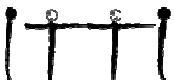

Lviv Regional In-Service Teacher
Training Institute

Constanta

Le mot de la Présidente

Les années se suivent et nous devons observer et prendre en compte les évolutions des relations entre les instances régionales et européennes et les acteurs des territoires européens.
Nous vivons une situation assez paradoxale : nous sommes sollicités par de nombreux partenaires, organismes de formation, universités, entreprises, responsables et représentants économiques qui souhaitent que la FREREF participe aux projets européens qu'ils envisagent, leur apportant ses compétences acquises dans la construction, le pilotage, l'évaluation de projets ; dans le même temps, des Régions s'éloignent, d'autres se rapprochent et sont en route pour nous rejoindre, intéressées pour échanger sur les politiques mises en œuvre sur leurs territoires et considérant que les projets européens permettent d'expérimenter de nouvelles pratiques pour mieux adapter leurs actions aux nouveaux besoins des citoyens. Tout se passe comme si les relations avec les institutions marquaient le pas au bénéfice des relations entre les acteurs opérationnels des territoires, confirmant ainsi que les réseaux rassemblent davantage des personnes, engagées dans des actions, que des organisations politiques.

Le FREREF day qui s'est déroulé à Bruxelles le 13 Octobre 2017 dans le cadre des 30 ans d'Erasmus+ et de la semaine des Régions d'Europe est une bonne illustration des évolutions en cours : de nombreux acteurs sont venus témoigner et réfléchir sur l'impact des projets dans les territoires grâce aux pratiques expérimentées, à une évaluation en continu pendant le déroulement des actions ; ils ont aussi analysé en quoi ces projets ont modifié, infléchi, consolidé des politiques territoriales sur la mobilité des jeunes en formation, la relation école-entreprise, les transformations induites par les nouvelles technologies et en particulier le numérique sur la formation , les métiers, les emplois...

L'ambition originelle de la FREREF est bien d'être un fédérateur d'acteurs au service des territoires européens ; cette ambition est toujours d'actualité : l'expérience acquise, au travers des projets européens et particulièrement d'Erasmus+ doit permettre de diffuser, « poliniser », sur l'ensemble du territoire européen. C'est notre défi !

La Freref participe à six projets européens en 2017 ; les projets déposés en 2018 sont nombreux et variés et nous sommes déjà sollicités par des partenaires pour élaborer des projets pour 2019 !

Christiane Demontès
Présidente

Présentation générale de la FREREF

La Fondation des Régions Européennes pour la Recherche, l'Education et la Formation (FREREF) a été créée en 1991 à l'initiative de la Catalogne, la Lombardie et Rhône-Alpes immédiatement rejointes par le Bade-Wurtemberg, la Communauté Française de Wallonie-Bruxelles, le Canton de Genève, le Luxembourg, la Région des Baléares.
Aujourd'hui présidée par Christiane DEMONTES, la FREREF compte des Régions et institutions membres et de nombreux partenaires et associés.

La FREREF : pour une « mise en pratique et en politique » du LLL au niveau régional

Les buts de la FREREF sont de :

- Promouvoir et soutenir le développement réel et concret du *Lifelong Learning* en Europe, par la coopération interterritoriale fondée sur l'échange de pratiques.

- Contribuer au développement et à l'harmonisation des politiques territoriales en matière de *Lifelong Learning*, d'insertion dans l'emploi, d'inclusion, d'égalité, dans un contexte qui évolue.

- Promouvoir la dimension territoriale des alliances éducatives et pour l'emploi.

- Favoriser la réflexion et la prise de position des Régions sur les grands sujets européens de l'Apprendre tout au long de la vie.

Les moyens utilisés pour la poursuite de ces objectifs sont de :

- Conduire et participer à des projets européens dans le domaine de l'Apprendre tout au long de la vie.

- Organiser chaque année une Université Européenne des Régions et des Territoires pour l'Apprendre tout au long de la vie (devenue en 2017 FREREF Day) permettant d'aller à la rencontre d'un territoire différent.

- Prendre des initiatives en partenariat avec nos partenaires tels que l'Agence Erasmus France pour le rapprochement entre Ecole et Entreprise en Rhône-Alpes ou l'ARE sur la mise en œuvre des programmes structurels de l'Union Européenne dans le domaine du *Lifelong Learning.*

- Publier des documents à l'intention des décideurs et des praticiens sur des thématiques précises telles que le raccrochage scolaire.

Le travail au sein de la FREREF repose sur un triptyque , chercheurs – praticiens – décideurs politiques, dans une logique action-recherche qui garantit la qualité et le caractère scientifique du travail de réflexion et la pertinence et l'efficience des recommandations et propositions d'actions à mettre en œuvre.
Autant d'éléments qui permettent par ailleurs à une Région d'être valorisée et reconnue en Europe comme une Région proactive dans la mise en pratique et en politique du LLL.

Les collaborations et partenariats à dimension européenne

Echanges avec les instances européennes

Comité européen des Régions (CoR)
La FREREF coopère avec les institutions européennes afin de porter son message de soutien à l'Apprendre tout au long de la vie. Ces prises de positions sont faites en collaboration avec les commissions Education et Formation de l'Assemblée des Régions d'Europe et du Comité des Régions.
Lors de la rencontre du 31 mars 2017 entre M. Lambertz (Vice-Président du CoR), Mme Demontès (Présidente de la Freref) et M. Vidal Folch (département de l'éducation de Catalogne, membre de la Freref), il a été rappelé que le Comité des Régions conduit une réflexion sur l'avenir de l'Europe suite au livre blanc de la Commission et il a été retenu l'organisation par la Freref, au sein du Comité des Régions, d'une journée d'échange le 13 octobre 2017dans le cadre des Erasmus Days initiés par l'Agence Erasmus+ France pour célébrer les 30 ans du programme Erasmus.
La FREREF a participé à la « Semaine européenne des Régions et des Villes » (9-12 octobre 2017) organisée par le CoR.

En 2018, il sera souhaitable de renouer les liens avec l'Assemblée des Régions d'Europe.

Liens avec le Parlement Européen
La vice-présidente du Parlement Européen, Sylvie Guillaume, apporte son soutien à la FREREF et suit avec intérêt et attention ses travaux.

Liens avec la Commission européenne
La FREREF participe à un ensemble d'actions menées par des réseaux partenaires en direction des Directions européennes, tant dans le domaine de l'Education (DGEAC) que de l'emploi (DGEMPL).
En décembre 2016, la FREREF avait participé à la VET-Week organisée par la Direction Générale de l'Emploi de la Commission Européenne et y avait présenté la prise de position commune FREREF-EARLALL pour soutenir les mobilités apprenantes en formation professionnelle, au cours de l'atelier « *Mobility in VET and apprenticeships, the value of international experience* ».

Le 13 octobre 2017, Carlo Scatoli, DG pour l'Emploi, les Affaires sociales et l'inclusion de la Commission Européenne, Unité « formation professionnelle, apprentissage et éducation des adultes », représentant le directeur adjoint a ouvert le FREREF Day.

Collaborations et partenariats

EarlAll

La FREREF a poursuivi sa collaboration avec le réseau EarlAll. Après la prise de position commune sur la mobilité des apprentis publiée en 2016, les deux réseaux ont été partenaires dans un projet sur la mobilité des apprentis soumis par la Chambre de Commerce de Barcelone. Ce projet n'a pas été couronné de succès en 2017 mais est représenté en 2018. Un deuxième projet présenté en 2018, et qui porte sur un observatoire des politiques de LLL en Europe (après LLL-Hub), réunit à nouveau la FREREF, EarlAll et LLP.

LLP (EUCIS-LLL) – The European Civil Society Platform on Lifelong Learning

La FREREF est partenaire et membre associé du Réseau LLP (ex EUCIS-LLL) depuis de nombreuses années. Cette collaboration s'est matérialisée récemment dans le projet LLL-Hub, piloté par EUCIS-LLL, et où la FREREF a assuré la partie méthodologie et l'évaluation (interne et externe).
LLP est une organisation qui rassemble 39 organisations actives dans le champ de l'éducation et de la formation, appartenant à tous les Etats membres de l'UE et au-delà. Actuellement, ces réseaux représentent plus de 50 000 institutions ou associations (écoles, universités, éducation des adultes, organisations de jeunes et d'étudiants, parents, professionnels, etc.) qui couvrent les domaines de l'apprentissage formel, non-formel et informel.

La FREREF participe régulièrement aux manifestations de LLP (conférence annuelle, LLWeek, groupe de travail sur la validation des acquis de l'apprentissage non-formel, etc.).

Cercle Erasmus+

La FREREF est membre du Cercle Erasmus+.
Présidé par Odile Quintin et animé par l'agence Erasmus+ France, le cercle analyse les programmes européens, veille à leur diffusion auprès des jeunes, des étudiants, des jeunes en formation professionnelle et des enseignants.

Eurodesk

Eurodesk est une association internationale (https://eurodesk.eu) créée en 1990 qui travaille à diffuser de l'information sur les mobilités apprenantes auprès des jeunes via un réseau de coordinateurs nationaux (les "multiplicateurs") connectés à plus de 1000 producteurs d'information dans 34 pays européens. Eurodesk fournit par exemple une liste d'opportunités disponibles pour les jeunes qui souhaitent développer des activités à l'étranger (études, stages, emplois… https://programmes.eurodesk.eu/learning)
La FREREF reste en contact avec ce réseau qui permet d'avoir une vision de la mobilité des jeunes.

Participation au comité de pilotage de la plate-forme Auvergne-Rhône-Alpes pour la mobilité des apprentis

Il est très largement reconnu que la mobilité européenne est un élément clé dans le processus d'apprentissage, le développement d'une citoyenneté européenne active et la construction de la Communauté européenne. Elle a d'ailleurs été réaffirmée comme une préoccupation majeure vers l'Europe 2020. Aujourd'hui, la manière de l'appréhender a évolué au sein des organismes de formation professionnelle : intégration dans les parcours, reconnaissance des compétences acquises. Tandis que les partenariats se structurent et que les expertises se renforcent, de nouveaux besoins apparaissent pour accroître les bénéfices de la mobilité européenne.
La création de la plate-forme résulte de la volonté régionale de développer la mobilité internationale des jeunes en formation professionnelle et la volonté des partenaires qui soutiennent la mobilité internationale des apprentis, de travailler en plus étroite collaboration.
La plateforme Rhône-Alpes pour la mobilité des apprentis est un acteur majeur de la facilitation et donc de l'augmentation des mobilités de ces jeunes. Un rapport est publié chaque année
La FREREF fait partie du comité de pilotage de la plate-forme et contribue à sa promotion dans les autres régions d'Europe en tant que pratique particulièrement innovante et réussie.

Réseau des responsables de formation continue des universités

Dans le cadre du réseau national français de la FCU (Formation Continue Universitaire), les responsables / directeurs de services de formation continue universitaire de plusieurs universités françaises se réunissent régulièrement, à Paris, en groupe de travail, notamment concernant les perspectives européennes et le développement de projets de partenariats. Depuis 2015, le Conseil scientifique de la FREREF intervient dans ce réseau, pour présenter son expertise en matière de gestion de projets européens et d'animation de réseau. Régulièrement, dans les réunions nationales du groupe Projets / Réseaux de la FCU, le réseau FREREF est présenté, et la promotion de ses actions de développement y est faite.

Observatoire des Impacts d'Erasmus

Les deux Agences françaises en charge de la mise en œuvre du programme Erasmus+ en France ont sollicité des porteurs de projets et des têtes de réseau pour la création d'un observatoire des impacts du programme.

Une note de l'Observatoire "Evaluation de l'Impact de la Mobilité Erasmus+ (Note de l'Observatoire Erasmus+ n°7) présente les travaux réalisés en 2016 et 2017. Par ailleurs l'observatoire a publié un guide pratique "Diffusion et impact dans les projets et partenariats de l'enseignement supérieur Erasmus".

Ces documents sont disponibles sur le site collaboratif de l'observatoire http://reseaux.agence-erasmus.fr/

La Commission Européenne a lancé une consultation publique qui vise à recueillir les observations et les points de vue des différentes parties intéressées et du grand public en ce qui concerne la pertinence des objectifs du programme Erasmus+, l'efficacité des mesures prises pour les réaliser et l'efficience de leur mise en œuvre. La méthodologie et les résultats sont disponibles sur le site de la Commission Européenne :
https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/documents.evaluations_fr

Quelques résultats observés :

- une hausse de 19 % du sentiment d'être un citoyen de l'UE ;
- un désir accru (+31%) de partir à l'étranger de façon permanente ;
- une perception plus positive (+8.2%) de la valeur de l'éducation (par rapport aux non participants);
- une période de transition des études vers l'emploi écourtée de 13 % par rapport aux non-participants

Agence Erasmus+ France

L'Agence vient de lancer son nouveau site de données chiffrées et géographiques sur l'ensemble du territoire national pour le volet « Education et Formation » d'Erasmus +. Stat'Erasmus+ est disponible sur le lien ci-après : https://www.staterasmus.fr/

L'Europe de l'enseignement supérieur : préparation de la Conférence ministérielle du Processus de Bologne (Paris, 23-25 mai 2018)

En 2017, la FREREF a participé à une réunion préparatoire à « La Conférence ministérielle du Processus de Bologne » qui sera organisée à Paris du 23 au 25 mai 2018.
(Voir en annexe le compte-rendu de cette participation)

Les collaborations et partenariats sur les enjeux du Numérique

Utiliser les Réseaux Sociaux Professionnels (RSP)

A la suite du projet AcroJump, un deuxième projet NetMe-In a été mené qui porte également sur l'importance des Réseaux Sociaux professionnels dans l'accès à l'emploi des personnes éloignées de l'Emploi, et sur la nécessité de développer un accompagnement innovant de ces processus.

NetMe-In propose de développer une forme d'accompagnement en réseau à deux niveaux :

- Dans les territoires, les Réseaux locaux de l'Accompagnement permettent de réunir tous les acteurs impliqués, enseignants, formateurs, acteurs de l'orientation, acteurs de l'accès à l'emploi, agences de l'emploi, missions locales, mais aussi les entreprises, les recruteurs, les personnes des ressources humaines, et également les personnes à la recherche d'un emploi elles-mêmes. Ce travail en réseau permet de rendre les processus plus efficients et d'augmenter le dialogue social y compris autour de l'usage des médias sociaux.
- Au niveau Européen, les Réseaux Locaux de l'Accompagnement se fédèrent dans une communauté de pratique (e-CoPAc, communauté de pratique de l'accompagnement des chemins vers l'emploi); une première réunion a permis de lancer cette communauté de pratique en avril 2017 à Modène; une deuxième réunion en avril 2018 à Palma de Majorque travaillera sur les moyens de la rendre durable.

Les actions des Régions pour le LLL : visites-études des initiatives régionales

En 2017, la FREREF a réuni le Conseil des Régions non seulement pour discuter les actions en cours et à venir, mais aussi pour participer à des visites-études pour mieux connaître les initiatives régionales. C'est ainsi que des membres de la FREREF et des partenaires coopérant dans les actions ont pu découvrir les initiatives menées dans trois Régions et échanger avec leurs acteurs sur les expériences en cours de la Région Bretagne en matière d'orientation et d'évolution professionnelles, de la Région Wallonne (Belgique), sur les pratiques innovantes dans deux Bassins de formation et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Académie de Grenoble, MEDEF, FERS) sur les actions école-entreprise.

Région Bretagne : Présentation du CPRDEFOP[1] et futures coopérations

Rennes 13-14 juin 2017

L'objectif de cette visite-étude était de découvrir les initiatives de la Région Bretagne avec la rencontre de Georgette Bréard, vice-présidente de la Région, chargée de la formation, l'apprentissage et l'orientation et Laurence Jouan, Directrice déléguée à l'orientation et de la Carte des formations.

La Vice-présidente de la Région chargée de la formation, l'apprentissage et l'orientation a présenté la stratégie de la Région Bretagne en matière d'orientation et évolution professionnelles dans le contexte du renforcement des compétences régionales dans le cadre de la loi NOTRe[2].

Le périmètre de la Région Bretagne n'ayant pas évolué, et la majorité précédente ayant été reconduite en décembre 2015, les travaux ont été facilités par une connaissance mutuelle déjà établie entre les acteurs. De plus, la mise en place du quadripartisme (Etat, Région, partenaires sociaux salariés et partenaires sociaux employeurs) a renforcé la relation de confiance tissée avec les représentants syndicaux et patronaux.

La stratégie régionale propose deux priorités : « Parcours personnalisés d'orientation et d'évolution professionnelles » et « Développement économique et compétences (modernisation des formations et filières émergentes) » articulées autour de 10 chantiers que décrit Laurence Jouan, Directrice déléguée à l'orientation et de la Carte des formations :

1. Assurer la constitution d'un diagnostic emploi/compétence partagé
2. Conforter la démarche d'élaboration des cartes de formations initiale et continue
3. Déployer un Service public régional de l'orientation et de l'évolution professionnelles
4. Développer l'apprentissage
5. Garantir l'accès aux savoirs de base, y compris lutte contre la fracture numérique
6. Développer une réponse de formation pour des parcours fluides
7. Prévenir les ruptures de parcours et favoriser leur sécurisation
8. Conforter l'accompagnement territorial des entreprises grâce à la création d'un service public d'accompagnement des entreprises

[1] Contrat de Plan Régional de Développement de Formation et de l'Orientation Professionnelle

[2] Nouvelle Organisation Territoriale de la République

9. Développer des dynamiques sectorielles par les COEF (Contrat d'Objectif Emploi Formation) avec les branches professionnelles
10. Promouvoir l'égalité Femme-Homme.

La Vice-présidente a souligné que ces réflexions s'appuient sur les préconisations européennes et que la Région Bretagne est intéressée par les rencontres et l'échange avec d'autres territoires. Elle a rappelé son intérêt pour les réseaux qui rassemblent les Régions et les territoires.
Les centres d'intérêts partagés avec la FREREF encouragent les participants à développer les moyens et les opportunités de continuer à travailler ensemble à l'avenir.

Région wallonne (Belgique) : Visite-étude de territoires « Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi ».

Gembloux-Durbuy-Marche, 12 octobre 2017

La veille du Freref Day à Bruxelles, les participants au Conseil des Régions de la Freref ont pu profiter de l'organisation d'une visite-étude par la Fédération de Wallonie Bruxelles le 12 octobre qui s'est articulée en deux moments : la visite d'un centre de formation du réseau IFAPME (Institut Wallon de Formation en Alternance des Petites et Moyennes entreprises) le matin et la rencontre d'une délégation de plusieurs IBEFE (instance Bassin Education qualifiant Formation-Emploi) de la Belgique francophone l'après-midi.
Deux moments intéressants qui ont permis de mettre en lumière des éléments spécifiques de ces structures et de leur approche de la relation entre structure de formation et les acteurs du monde économique.
Les IFAPME (au nombre de 18 en Région wallonne) sont, avec les Centres d'Education et de Formation en Alternance les institutions de formation en alternance de ce territoire. Les membres de la Freref sont ainsi allés à la rencontre de l'institut à Gembloux pour comprendre le fonctionnement général des IFAPME.
Les IBEFE ont été créées en 2014 par un accord entre la Région wallonne (RW), la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et la Commission communautaire francophone (COCOF) de Bruxelles. Au nombre de 9 en Wallonie (et 1 à Bruxelles), ils rassemblent, sur des territoires définis l'ensemble des acteurs de l'enseignement, de la formation et de l'emploi.
La rencontre avec l'IBEFE du Luxembourg belge rassemblant également des représentants des IBEFE de Huy-Waremme et de Namur a fait apparaître notamment des difficultés pour attirer un nombre suffisant de jeunes vers certaines formations préparant à des métiers en besoin. Ainsi, les IBEFE travaillent sur l'offre de formation mais la question y est également posée de savoir comment régler la demande. La formation est réfléchie de plus en plus comme un système de briques, de modules, de validation permanente avec une volonté de faire en sorte que l'expérience acquise chez un opérateur soit, dans tous les cas, valorisée chez l'autre.
(Un compte-rendu détaillé de cette journée est disponible en annexe).

Région Auvergne-Rhône-Alpes : les relations éducation – Formation - Entreprises

Lyon 12 janvier 2018

Accueilli au siège du MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil des Régions de la FREREF a pu profiter d'une présentation de l'action de la Mission Ecole-Entreprise (MEE) du rectorat de Grenoble et de l'implication de ce partenaire au sein du projet Cokleeco piloté par la FREREF, puis de la Fondation Entreprise-réussite scolaire – « donner des ailes à nos enfants »

La Mission Ecole-Entreprise de Grenoble est incarnée par une seule personne pour l'ensemble de l'académie. 15000 élèves sont ainsi touchés par les actions entreprises par la MEE (sur les 627000 que compte l'académie de Grenoble). Fort de son expérience avec la mise en place de visites d'entreprises, le label lycée des métiers, des immersions d'enseignants et de classes en entreprises ou encore la semaine école-entreprise, la MEE a participé au groupe de travail « Repenser la relation Education-Formation-Entreprise » initié dans la région Rhône-Alpes par la Freref et l'Agence Erasmus+ en coordonnant avec le MEDEF AURA le premier groupe thématique dédié au lien école-entreprise.

Cependant, dans une volonté de proposer un approfondissement et une plus grande cohérence dans son offre auprès du personnel de l'Education Nationale, la MEE du Rectorat de Grenoble a contribué à initier le projet Cokleeco dans le but de construire un parcours de formation qui puisse mixer les publics afin de favoriser l'interaction entre les mondes de l'éducation et de l'entreprise. L'apport d'un contexte européen permet également de confronter leur propre expérience avec les pratiques des partenaires étrangers. Dans ce cadre, il est à noter que le dispositif des ingénieurs pour l'école a particulièrement retenu l'attention des partenaires étrangers.

L'association des ingénieurs pour l'école (IPE) a été créée en 1994 par de grandes entreprises qui mettent à disposition de l'Education Nationale du personnel pour promouvoir les formations scientifiques et techniques, et améliorer les liens entre écoles et entreprises. L'académie de Grenoble est plutôt bien dotée avec 3 IPE (de nombreuses académies n'en ont qu'un, pour un total de 50 en France) qui participent et contribuent activement au projet Cokleeco.

Dans un second temps, la Fondation Entreprise-réussite scolaire – « donner des ailes à nos enfants » (FERS) a présenté ses actions sur la métropole lyonnaise. Engagée auprès des écoles primaires, cette fondation créée par des entreprises a pour but de lutter contre l'échec scolaire en organisant des visites d'entreprises, en animant des espaces parents dans les écoles ou en proposant des contenus pédagogiques pour les élèves. Le but de la fondation est de donner du sens aux apprentissages scolaires pour donner confiance aux enfants. La FERS a ainsi développé des outils pédagogiques autour du corps humain, des métiers du bâtiment, de l'économie, de l'énergie de la santé à destination avec un accompagnement pédagogique pour les enseignants.

La FERS se veut également un lieu d'échange entre les deux univers en proposant par exemple un « club des pratiques de direction » ouvert aux directeurs et directrices des écoles primaires de la Métropole de Lyon. En fonction des besoins exprimés par les participants, le cycle comprend généralement des séances d'apport théorique animées par un consultant et des séances d'échanges avec des cadres d'entreprises.

Le champ d'action ainsi que la dimension métropolitaine des actions de la FERS poussent les participants du Conseil des Régions à encourager un approfondissement des liens entre les deux organisations afin de pouvoir travailler ensemble à l'avenir.

FREREF DAY

Vendredi 13 octobre 2017 au Comité Européen des Régions, Bruxelles

Multiplier les impacts d'Erasmus + dans les Régions

« Des réseaux européens pour l'accompagnement des parcours formation-emploi »

Dans le cadre des "Erasmus Days" de l'Agence Erasmus France pour célébrer les 30 ans du programme « star » de l'Union Européenne, et avec le soutien du Comité Européen des Régions, la Freref a organisé un Freref Day à Bruxelles le 13 octobre 2017. Cet événement a été l'occasion de découvrir ou redécouvrir les initiatives portées ou accompagnées par la Freref dans le cadre du plus connu des programmes européens et de réfléchir sur l'impact territorial de ces projets ainsi que des dynamiques qu'ils ont permis d'initier.

La mobilité, l'employabilité, la citoyenneté sont des atouts pour l'avenir de l'Europe et sont au cœur des actions de la FREREF. Convaincus que l'Europe est devenue l'échelon le plus pertinent pour développer l'Apprendre tout au long de la vie avec les régions, la FREREF a développé des projets autour de trois thématiques :

- Numérique, réseaux sociaux, réseaux d'accompagnement ?
- Relations Education-Formation-Entreprise ?
- Les mobilités au cœur de l'action ?

Chacun des thèmes a été discuté sur la base de projets, dont certains sont encore en cours, qui ont fait l'objet de réalisations concrètes, de recommandations et d'autres initiatives qui ont vu le jour sur des territoires européens de manière à faire converger les actions en faveur du LLL. Au-delà du bilan des actions entreprises par notre réseau dans le cadre des programmes de l'UE, les débats ont dessiné aussi les perspectives pour les actions futures.

Deux aspects transversaux ont dominé les débats :

L'impact des projets pour les politiques régionales

- Évaluer les effets surgissant dans les projets, attendus ou non, positifs et négatifs, et générés
- Rapporter des résultats à court, moyen et long terme dans différents domaines (territoire, environnement, institutions, partenaires, cibles, acteurs)
- Évaluer l'ampleur des activités réalisées et les processus de diffusion et de sensibilisation
- Obtenir des leçons et recommandations pour les responsables de la formulation de politiques et le développement de stratégies
- Capitaliser sur les bonnes pratiques (autant sur le réalisé que sur les outils de management, pour développer des innovations ou multiplier les effets, en ligne avec le développement de la société ;

Le rôle de la mobilité pour l'action territoriale

Inscrire la mobilité dans les parcours de formation, et dans les stratégies régionales de développement suppose de structurer pour gérer les projets individuels, des apprentis, des jeunes, des professionnels :

- Nécessité, pour les organismes, de se structurer pour l'accompagnement, la mise en place de l'action de mobilité ainsi que la montée en compétences dont il faut se saisir au retour de mobilité.
- Veiller aux impacts pour les personnes ayant vécu une expérience de mobilité (les jeunes ayant terminé leur formation initiale, les enseignants, les professionnels de la formation).
- Garantir un apprentissage efficace et de qualité par l'accompagnement des mobilités (proposition de recommandation du Conseil relative à un cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité).

En synthèse, les intervenants ont souligné la nécessité de diversifier les types de partenaires participant aux projets, l'importance d'identifier les fonds européens et régionaux permettant les mobilités, et les efforts pour produire de la connaissance sur les résultats des projets, en particulier de la mobilité (avec l'observatoire créé par l'Agence Erasmus+France).

La question des impacts souligne la nécessité du continuum entre la candidature du projet et sa réalisation. Le projet est une action dynamique. L'action peut conduire à de nouvelles attentes de la part des acteurs et il faut pouvoir valoriser cela dans les résultats. Il faut donc que les donneurs d'ordre, les financeurs le reconnaissent et le prennent en compte dans les retours de projets (rapport, évaluation...).

En conclusion, la Présidente de la FREREF a insisté sur les orientations à poursuivre, à partir de l'expérience acquise :

- Le travail collectif pour partager et réfléchir afin de favoriser et renforcer l'interface entre les institutions régionales, nationales, européennes : c'est le rôle de « *go between* » que s'assigne la FREREF ;
- L'importance de renforcer les liens entre les institutions et les territoires et de les consolider dans la durée ;
- La nécessité, toujours, et encore plus aujourd'hui qu'hier, de penser la participation des citoyens européens sur ces enjeux de formation, d'adaptation, d'intégration, de « vivre ensemble ».

Le programme

9 h 00 - **Ouverture**

- Accueil par **Alin-Adrian NICA**, 1er Président de commission SEDEC du Comité des Régions
- Intervention de **Claude COSTECHAREYRE,** FREREF
- Intervention de **Christiane DEMONTES,** Présidente de la FREREF

9 h 50 - **Session 1 : « Comment multiplier les impacts d'Erasmus sur les territoires pour accompagner les chemins formation-emploi ?»**

- Numérique, réseaux sociaux, réseaux d'accompagnement ?
- Relations Education-Formation-Entreprise ?
- Les mobilités au cœur de l'action ?

11 h 25 **- Session 2 : « Comment multiplier les impacts d'Erasmus sur les territoires pour accompagner les chemins formation-emploi ?»**

12 h 10 - **Session 3 : « Comment multiplier les impacts d'Erasmus sur les territoires pour accompagner les chemins formation-emploi ?»**

14 h 50 **- Regards croisés**

- **Roseline Le Squère**, présidente du Conseil scientifique de la FREREF
- **Alin-Adrian Nica**, 1er Président de commission SEDEC du Comité des Régions
- **Carlo Scatoli**, Unité « formation professionnelle, apprentissage et éducation des adultes » DG pour l'Emploi, les Affaires sociales et l'inclusion de la Commission Européenne
- **Christelle Coët-Amette**, Agence Erasmus France
- **Estanislau Vidal-Folch**, Department d'Ensenyament - Generalitat de Catalogne, Vice-Président de la FREREF

15 h 30 – **Synthèse et conclusions**

- **Christiane Demontès**, Présidente de la FREREF

Les Thématiques des projets Erasmus+

APPRENDRE

Learning to Learn

Projet TILL

Partenariat stratégique Erasmus+ Education – 2017-2020

Le consortium:
Coordinateur : Roman Catholic Diocese of Southwark (GB)
Universita Degli Studi di Modena e Reggio Emilia (Italie)
Freref (France)
Orebro University (Suède)
GO! Basisschool Vlinderwijs (Belgique)

Le projet Erasmus LLLWings (http://www.llwings.euproject.org/llwings/) avait posé les bases pour des modules de formation en ligne à l'apprendre à apprendre. Le projet TILL vise à créer un curriculum européen sur le même domaine.

Le projet s'appuie également sur des recommandations européennes visant à promouvoir l'image de l'enseignement, le statut de la profession et la mobilité des enseignants en Europe, la formation continue et l'investissement dans le développement professionnel. Les 17 Principes Européens Communs du Référentiel de Qualification des Enseignants indiquent qu'il est important d'assurer la formation pour un développement continu des personnes, la mobilité étant une composante centrale de ce dispositif.

En partant de pratiques de terrain réussies dans les différents pays d'Europe, le projet construit un cadre d'excellence pour les enseignants et les chefs d'établissement désireux d'avoir une dimension pan-Européenne : comment les enfants apprennent, quels sont les outils TIC pour la classe, comment évoluent les curriculums, etc.

Concrètement, le projet développe un Certificat Européen Commun de compétences pour les enseignants qui met en avant l'usage de l'apprentissage expérientiel, collaboratif et connecté,

Projet eMovA

Partenariat stratégique VET – 2014-2017

Le consortium : ARFMSSV (coordinateur) (Fr) – EU-GES (De) – Waterpolis (Pt) – Formation PME Liège (Be) - FREREF (Fr) –Handverskammer Aachen (De) – SC Velenje (Si) – APCMA (Fr)

Dans le cadre du projet Euroapprentissage coordonné par l'APCMA et pour lequel la FREREF était partenaire, un séminaire "Peer-learning" sur la Mobilité virtuelle, animé par la FREREF, avait rassemblé une trentaine de structures provenant de différents pays européens afin de déterminer les conditions nécessaires au développement de la mobilité virtuelle. Ces journées d'échange ont notamment permis l'émergence du projet eMovA.

Le projet eMovA a trois objectifs principaux :

- **Mettre à disposition des séquences pédagogiques multimodales**
- **Accompagner les acteurs de la formation dans l'usage de ces séquences**
- **Créer un espace virtuel d'information et de mise en relation spécifique au secteur de l'Apprentissage**

L'ensemble des productions du projet sont disponibles sur le portail Euroapprentissage, choisi pour maximiser l'audience de ces contenus (http://euroapprenticeship.eu/en/virtual-mobility.html)

Les vidéos présentant les séquences pédagogiques réalisées par les partenaires sont disponibles en ligne sur une chaîne youtube spécifique :
https://www.youtube.com/channel/UCyqvS2bpjijKWcud03SuZdA

Le projet s'est achevé par une conférence finale au mois de mai 2017 organisée sous l'égide du réseau Euroapprentissage, conjointement avec deux autres projets européens (Daytripper et EQAMOB&CO) également dédiés au développement et à la valorisation de la mobilité des apprentis et des jeunes en formation professionnelle.

La FREREF en tant que partenaire de ce projet avait en charge notamment l'évaluation interne.

Learning from each other

Projet Cokleeco

« building COmmon KnowLEdge between Education and COmpany »
KA2 S Networks – 2016-2019

Le consortium : FREREF (coordinateur), MEDEF AURA (France), Rectorat Grenoble (France), GenCat Ense (Espagne), Universita Modena Reggio (Unimore – Italie), Confindustria Emilia Romagna (Italie) Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire- CGPE (fédération de Wallonie Bruxelles - Belgique), Fondation pour l'Enseignement (Belgique), MCDN (Pologne)

Suite aux travaux du groupe de travail « Repenser le lien éducation-formation-entreprise » en Rhône-Alpes et à l'UERT 2015 de Constance, la FREREF a lancé en octobre 2016 un projet européen en compagnie de 8 autres partenaires européens. Le rapprochement entre éducation et monde économique représente un élément clé pour l'employabilité des jeunes, tant en France que dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne.

Les 9 partenaires du projet Cokleeco – pour « building COmmon KnowLEdge between Education and COmpany » – issus de 5 pays européens (Espagne, Italie, France, Pologne et Belgique) représentant aussi bien le monde économique que celui de l'éducation, travaillent à la construction d'un parcours de formation européen dédié aux enseignants mais aussi aux acteurs économiques pour faciliter la création de partenariats.

Le projet est désormais dans sa seconde moitié. La première étape du projet a été consacrée au recueil des pratiques innovantes qui a permis d'identifier 44 pratiques à travers les territoires du projet.

Sur la base de ces pratiques, les partenaires ont ensuite élaboré un parcours de formation reprenant une architecture commune mais qui restait spécifique à chacun des territoires. Ce sont ces parcours de formation qui sont actuellement testés avant d'être mis en commun et discutés pour construire un parcours de formation qui sera commun à l'ensemble des partenaires.

Les premiers retours obtenus de la part des acteurs de terrain (enseignants et acteurs du monde économique) sont très positifs.

Le projet s'achevera par une conférence finale au début de l'été 2019 pour faire état des contenus produits par les partenaires et formuler des recommandations à l'attention des décideurs politiques pour une meilleure prise en compte, à l'avenir, des outils et réflexions développés par Cokleeco.

Projet REFRAME

Projet Erasmus+ KA3 – 2017-2019

Le consortium : Cofindustria Emilia-Romagna (Italie) – CIS Scuola per la Gestione di Impresa (Italie) – FREREF – ENSE departament d'Ensenyament (Catalogne) – Instituto Technico Nobili (Italie) – Stichting Openbaar Onderwijs Jan Van Brabant College (The Netherlands)

Le projet travaille sur la possibilité de développer des cursus de haute qualité pour les métiers de la mécatronique et de l'automation en utilisant les pratiques réussies du Work Based Learning (WBL).

Le but est de produire un ensemble de modules de formation d'une part à l'usage des enseignants et d'autre part à l'usage des jeunes en formation sur les deux métiers de base (cf schéma ci-dessous).

Les enseignants sont particulièrement sensibilisés à l'usage des normes ECVeT.
Les contenus des modules et les modes pédagogiques prennent en compte un ensemble de pratiques réussies issues des différents pays du consortium (Italie, Catalogne, Pays-Bas)

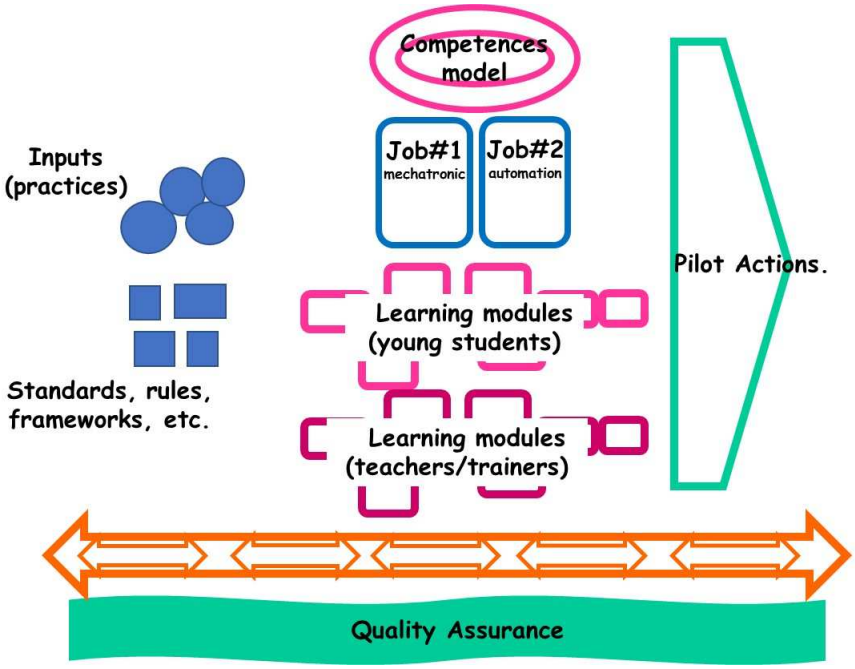

Schéma d'organisation du projet REFRAME

Learning for Peace

Projet UPPER

UPPER – systemic UPscaling of Peace Education pRactices

Partenariat stratégique éducation scolaire – 2017-2020

Le consortium : FREREF (coordinateur), Universita Modena Reggio (Unimore – Italie), European School Heads Association, ESHA – Pays-bas), Ministère de l'Education et de l'Emploi (MEDE – Malte), International Institute of Humanitarian Law (IIHL – Italie)

Suite à l'appel de Paris au printemps 2015 des ministres de l'éducation des pays européens visant à promouvoir l'éducation à la citoyenneté et la transmission de valeur par l'école pour les jeunes du continent, la FREREF s'est associée avec quatre autres partenaires pour proposer un projet visant à outiller les acteurs du monde éducatif sur ce sujet.

Le projet UPPER vise à porter la paix, le dialogue interculturel et la participation civique au cœur des politiques éducatives et de la pratique scolaire en renforçant les résultats des bonnes pratiques existantes identifiées dans des dispositifs existants (UNESCO, Peace Jam…).

Le projet s'est fixé plusieurs objectifs spécifiques :

a) l'analyse et l'évaluation du potentiel de reproduction à plus grande échelle des «bonnes pratiques» identifiées ;
b) Organiser des données et des récits sur la base des bonnes pratiques sélectionnées ;
c) Évaluer l'impact et les conditions de faisabilité pour une mise à l'échelle et une intégration significatives des bonnes pratiques sélectionnées en consultant les acteurs locaux et les décideurs ;
d) Piloter et évaluer différents ensembles d'éléments de bonnes pratiques combinés dans vingt établissements scolaires ;
e) Évaluer l'approche systémique proposée et l'examiner à la suite de la phase pilote ;
f) Mobiliser les acteurs de l'éducation et le monde des médias numériques dans un effort convergent pour innover l'éducation en vue d'une «société du dialogue pour la paix ";
g) Assurer la pérennité de l'initiative en obtenant le soutien et l'engagement des acteurs pertinents et des synergies avec des initiatives similaires, et en établissant un laboratoire permanent sur la transférabilité des bonnes pratiques à l'Institut international de droit humanitaire de San Remo (IIHL)

Débuté en novembre 2017, le projet est actuellement dans la phase de recueil des bonnes pratiques.

BALISES POUR L'EMPLOI

Projet NetMe-In

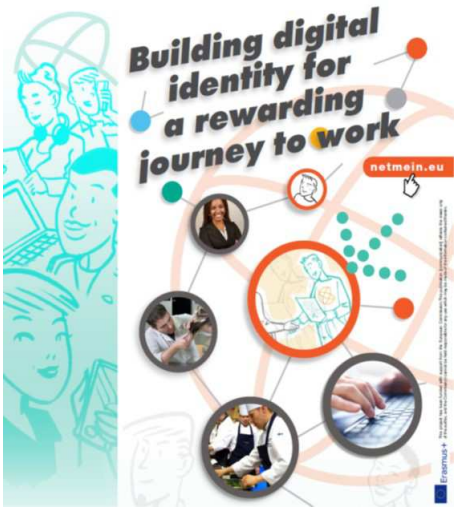

Strategic partnership VET – 2015-2018

Le consortium: FREREF (coordinateur) - Université Bretagne Sud (France) - Deutch Foundation of Innovation Welfare 2 Work-DFOIW2W (Pays-Bas) - FUEIB (Espagne) - SOPHIA R&I (Italie) - CEIS Formazione (Italie) - Bogazici Universitesi LL Center-BULLC (Turquie) - Réseau Cité des Métiers (RCDM) - CISTOCA (Croatie) -TECHNICKA SKOLA KARLOVAC (Croatie)

La situation de l'emploi pour les jeunes adultes est particulièrement alarmante partout en Europe, surtout pour ceux qui ne sont "nulle part" (NEETs). Par ailleurs, de nombreuses actions et initiatives sont mises en place dans les territoires pour prendre en main ce problème et mettre les personnes en mouvement, comme nous avons pu le constater lors de projets, rencontres, groupes de travail précédents, notamment le projet AcroJump. Enfin, de nombreuses études ont montré le rôle croissant des réseaux Sociaux Professionnels dans l'accès à l'emploi, et notamment le besoin de gérer correctement son Identité Professionnelle Numérique.

NetMe-In a 3 objectifs principaux :

- **Amener les jeunes en difficulté et les jeunes adultes loin de l'emploi à comprendre l'importance de développer et de gérer leur Identité Professionnelle Numérique sur l'ensemble des réseaux sociaux**

Même pour les jeunes sans diplôme, sans beaucoup d'expérience professionnelle formelle, il est possible de valoriser des éléments de parcours qui peuvent donner des indications valables pour un employeur ou un formateur : jobs d'été, petits boulots, emplois familiaux, bénévolat, clubs de sport, aide aux plus jeunes dans la famille, etc. Il est important que le jeune comprenne comment "faire valoir" ces éléments constructifs de son jeune parcours. Les réseaux sociaux sont un support particulièrement intéressant, mais les employeurs ont besoin d'avoir accès à un profil spécifique préparé pour eux. Comprendre comment gérer ces profils professionnels à part des pages purement personnelles est devenu indispensable. De ce point de vue l'apprentissage par les pairs – ceux qui sont plus avancés, qui ont déjà fait un bout de chemin – est très intéressant. Les employeurs et recruteurs, les créateurs de start-up, qui ont souvent des démarches de recrutement plus "en ligne", et aussi moins ancrées sur les diplômes que sur le potentiel, doivent prendre toute leur place dans ces processus. Et bien sûr les professionnels – et les bénévoles – de l'accompagnement ont toute légitimité à participer.

- **Constituer des réseaux d'accompagnement territoriaux, au niveau local, et les fédérer au niveau européen**

La personne dans son parcours professionnel tout au long de la vie est au cœur d'une "toile" de l'accompagnement. Il est important d'assurer une continuité du parcours d'accompagnement au même titre que la continuité du parcours d'emploi-formation tout au long de la vie, et pour cela il est souhaitable que l'ensemble des acteurs, y compris les acteurs du recrutement, des ressources humaines et de la formation continue puissent travailler ensemble. Il est probablement plus facile d'agir pour la création de tels réseaux au niveau d'un territoire relativement limité, où les personnes se connaissent, où les problématiques sont bien identifiées, où les actions sont plus aisées à programmer et à conduire, et les ressources plus faciles à mobiliser.
Mais il est tout aussi nécessaire de tenir compte des possibilités offertes par la dimension européenne du marché du travail, et par les initiatives répétées et continues de l'Europe pour promouvoir l'emploi des jeunes et la mobilité professionnelle, qui sont constitutifs de la citoyenneté européenne. NetMe-In vise donc à fédérer les réseaux d'accompagnement développés au niveau local en un réseau plus large à dimension européenne, via deux rencontres d'une semaine.

- **Développer des "Capsules de connaissances" sur ces éléments, disponibles librement sur le Web**

Bien utiliser les réseaux sociaux, comprendre ce qui est valorisable et comment, comprendre comment on peut les utiliser pour repérer le potentiel des personnes et mieux les accompagner et les recruter ne sont pas totalement spontanés. L'idée de NetMe-In est de mettre à disposition de l'ensemble des acteurs des "capsules de connaissances", en libre disposition sur le web, qui permettent d'acquérir des "savoirs", mais aussi de trouver de nombreux exemples, de partager des expériences réussies, des témoignages, d'évaluer son propre cheminement et de voir comment l'améliorer.

- **Une base de données de capsules de connaissances est disponible sur le site web du projet**

http://www.netmein.eu/;

- **Un ensemble de vidéos produites durant le projet sont visibles sur la chaîne YouTube du projet**

https://www.youtube.com/channel/UCyf_Jmm8mr1dBWJg6nz_d-w;

- **La communauté de pratique [e-CoPAc** European commmunity of practice to accompany the Journeys to Work] a été créé et mise en route lors la première mobilité apprenante d'avril 2017; elle fédère l'ensemble des réseaux régionaux d'accompagnement développés sur chaque territoire.

- **La conférence finale du projet se tiendra à Paris le 12 juin 2018.**

Projet D'AHOY

Partenariat stratégique Erasmus+ VET – 2017-2020

Le consortium : IMTA (France) – Ecole Navale (France) – Reykjavik University (Islande) - City of Glasgow College (Ecosse) – Scottish Credit and Qualification Framework (Ecosse) – FUEIB (Baléares) - FREREF

Le but du projet est de produire des modules de formation transnationaux innovants à destination des Ingénieurs et Techniciens afin de renforcer les compétences de prise de décisions en environnement volatile, incertain, complexe et ambigu.

Les modèles pédagogiques utilisés incluent notamment des activités concrètes dans lesquelles les étudiants s'engagent. Les compétences de prises de décisions (Decisionship) sont vues comme des compétences transversales qui agissent comme support de l'évolution et de la modernisation des parcours d'apprentissage des étudiants.

Les démarches d'évaluation sont adaptées au caractère innovant des contenus et des démarches.

Une démarche mise en place par la FREREF qui fait ses preuves dans les projets

Dans l'ensemble des projets et des travaux qu'elle coordonne ou pour lesquels elle intervient en tant que concepteur méthodologique, la FREREF met en œuvre une démarche qui résulte de nombreuses années d'expérience de terrain.

Partir d'actions de terrain réussies, pour élaborer des éléments communs ré-appropriables

Le principe de l'action recherche
Inclure les professionnels et opérateurs de terrain dans les projets permet de pouvoir identifier les pratiques innovantes réussies sur les différents territoires.
Un travail d'étude, d'analyse et de catégorisation permet de travailler sur ces expériences concrètes pour en tirer des éléments susceptibles d'être partagés avec d'autres acteurs pour une réappropriation dans d'autres territoires et d'autres contextes (de-contextualisation – re-contextualisation). Dans ce processus, ce sont les acteurs de terrain qui sont "mis en recherche".
L'ensemble des éléments du processus donne lieu à une capitalisation progressive qui permet, *in fine*, de dégager des "leçons apprises" et des recommandations pour les personnes en charge de définir les politiques ou de les mettre en œuvre.
La diffusion et la valorisation de la démarche, des pratiques et des acquis, sont réalisées par les acteurs eux-mêmes à travers leurs propres réseaux.

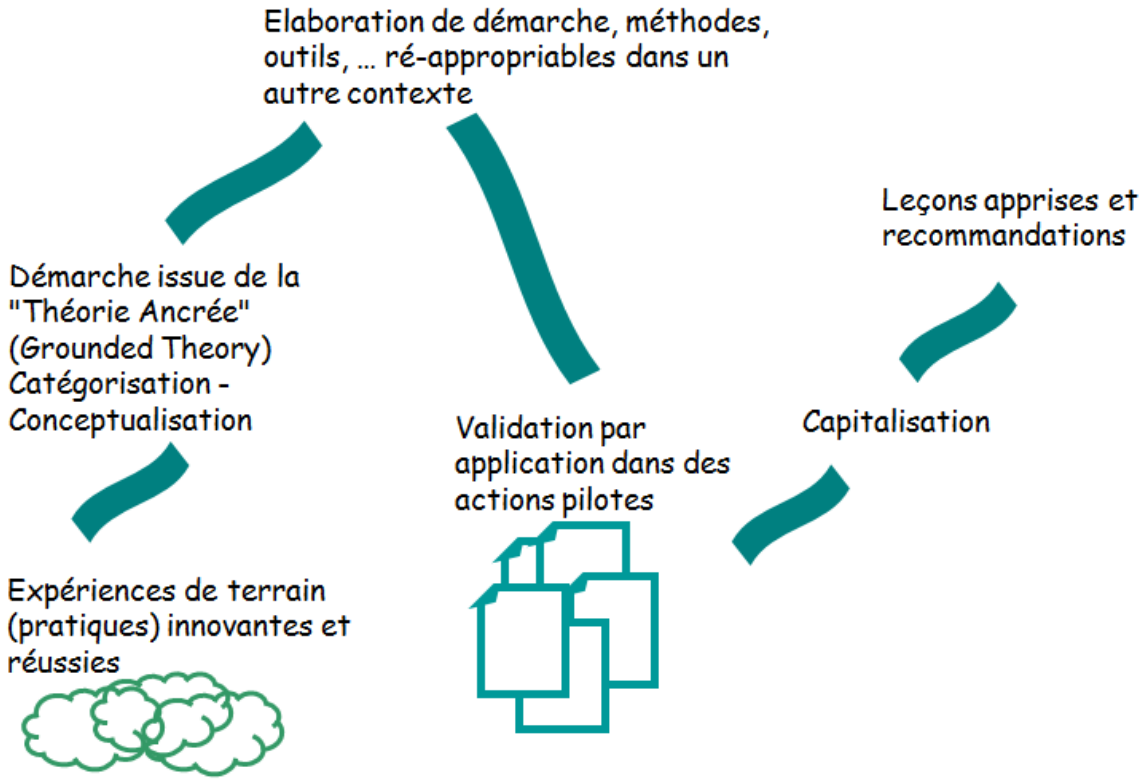

Cette démarche a aussi été formalisée dans les projets par "l'icône EMCF" :
Expérimenter – Mutualiser – Capitaliser – Diffuser

L'évaluation-appréciation participative

Dans les projets européens, l'évaluation longitudinale formative et appréciative (Apprécier : évaluer, estimer, mais aussi tenir en estime, reconnaître la valeur) a pour but d'accompagner le management de projet, l'ensemble des participants et l'ensemble des parties prenantes, en permettant :

- De développer et maintenir une vision globale et transversale du projet.
- D'apprécier la qualité et la pertinence des résultats produits au-delà de la simple contractualisation des livrables ; il s'agit d'une auto-appréciation collective par les participants du projet.
- De vérifier et d'apprécier la bonne marche du projet, la richesse et la convivialité des échanges, la qualité des participations.
- De mesurer, en conjonction souvent avec une évaluation externe, l'appréciation des résultats et des produits par les parties prenantes institutionnelles.

La FREREF a développé une méthodologie complète et des compétences spécifiques permettant de mettre en place et en action une évaluation- appréciation participative dans des contextes variés de démarches participatives (projets, programmes, groupes de travail, etc.).

Récemment cette démarche a été mise en œuvre – ou l'est encore – dans les projets AcroJump, NetMe-In, LLL-Hub, eMovA.

Le Conseil Scientifique

- Le Conseil Scientifique est un groupe de travail, composé de chercheurs universitaires, de professionnels pratiquant la recherche-action, d'experts de l'Apprendre tout au long de la vie.
- **Il s'agit d'une instance consultative de la FREREF mais surtout participative.** Le Conseil Scientifique étudie la situation et les perspectives de développement de la recherche dans le domaine de l'Apprendre tout au long de la vie**,** en s'appuyant sur les travaux menés par ses membres, mais aussi en proposant la conduite de travaux spécifiques.
- Il s'agit aussi d'une instance de valorisation des travaux individuels, collectifs. Il a d'ailleurs été demandé en 2014, à la Délégation Exécutive, de faciliter la mise en place d'un espace en ligne dédié au Conseil Scientifique, sur notre site Internet. De plus, il serait intéressant que le site permette la valorisation des travaux collaboratifs mais aussi soit un espace de diffusion des travaux individuels, alimentant les thématiques portées par la FREREF.
- Le Conseil Scientifique veille à la cohérence de la politique scientifique avec l'accord de l'ensemble des autres instances dont la Délégation Exécutive.

Réalisations 2017

- Représentations régulières du réseau FREREF dans les réseaux nationaux et européens : FCU, EUCEN, EPALE
- Participation au FREREF day du 13 octobre 2017, à Bruxelles : contributions
- Contributions, réalisation de la revue : « Accompagner les parcours pour construire la société de demain : Projets, démarches et communautés de pratiques » (*Building Pathways for Tomorrow's Society : Projects, Processes and Communities of Practice*)
- Un relais d'informations scientifiques et techniques s'est organisé entre les membres. Une activité de veille d'informations stratégiques s'est organisée. Tous les membres du CS sont invités à transférer les dernières publications, appels à participation, textes politiques, etc.
- Rencontres des instances du Conseil régional de Bretagne, présentation de la FREREF, contribution à l'organisation du Conseil des Régions à Rennes, avec rencontre de la VP Région Bretagne

Fonctionnement

2017 aura été une année de renouvellement des membres du Conseil scientifique. Afin de soutenir l'action de la Fondation, de nouveaux membres l'ont rejoint :

Barbara Worek, Université Jagellonne, Cracovie, Pologne
Claudio Dondi, expert consultant européen
Isabelle Halleux, Université de Liège, Belgique

L'objectif du conseil scientifique est de se concentrer sur des publications, contributions / participations aux rencontres européennes dans le domaine de l'éducation des adultes en Europe. De plus, l'objectif est aussi de pouvoir positionner la FREREF, les membres, les partenaires sur des actions projets, et d'aider à développer des partenariats.

<u>Rencontres</u>

- 03 février 2017 : Conseil des Régions et DEX, Lyon
- 13 et 14 juin 2017 : Conseil des Régions, Rennes
- 12 et 13 octobre 2017 : Conseil scientifique et FREREF day, Bruxelles
- 24 octobre 2017 : réunion CS d'avancement sur le programme H2020 et étude des thématiques (réunion à distance)
- 17 novembre 2017 : réunion CS d'avancement pour sélectionner des thématiques de travail (réunion à distance)

Les publications

Accompagner les parcours

Pour construire la société de demain.
Projets, démarches et communautés de pratiques

Le marché du travail européen est aujourd'hui confronté à de nouvelles dynamiques issues de la révolution numérique et de la montée en puissance de l'économie collaborative. De nouvelles formes d'emploi apparaissent et viennent bouleverser les parcours professionnels ; la gestion des transitions entre phases de travail salarié, travail indépendant, chômage, doit gagner en efficacité.
Dans ce contexte, la formation et l'Apprendre tout au long de la vie doivent prévenir l'obsolescence des compétences et l'accompagnement des individus dans les « chemins de l'emploi » revêt une importance capitale afin de rendre les parcours fructueux et offrir une plus grande accessibilité aux individus qui les empruntent.

L'essentiel de cet ouvrage a pour origine :
- les travaux de la 14ème session de l'*« Université Européenne des Régions et des Territoires »* pour Apprendre tout au long de la vie qui avait pour thème : *Accompagner les parcours pour construire la société de demai*n. Elle s'est déroulée à l'Université Jagellonne de Cracovie (Malopolska), grâce au soutien de la Région Malopolska.
- les projets européens conduits par la FREREF avec les Régions et les institutions membres.

Coopérations Territoriales & Citoyennes

Apprendre tout au long de la vie est au croisement de la volonté du développement personnel des individus et du développement de la compétitivité des entreprises, des nations et des régions. Sa mise en œuvre entraîne une transformation profonde des systèmes éducatifs et des liens entre formation et économie. L'orientation des politiques communautaires visant l'horizon 2020 marque le retour en force de « l'approche territoriale », reconnaissant ainsi l'importance de la cohésion territoriale, à l'égal de la cohésion économique et sociale.
Les partenariats, les actions collaboratives, la responsabilité citoyenne sont fondamentales à questionner pour comprendre les enjeux des actions des territoires et leur développement, au service de l'apprentissage tout au long de la vie et de la citoyenneté. Cet ouvrage en rend compte et l'illustre à travers les innovations conduites dans 19 Régions en Europe.
L'essentiel de cet ouvrage a pour origine les travaux des 12 et 13èmes sessions de l' *« Université Européenne des régions et des territoires »* pour Apprendre tout au long de la vie » qui avaient pour thèmes :
2014 : *Quelle dynamique pour ancrer l'apprendre tout au long de la vie dans les territoires ?* Elle s'est déroulée à l'université Boğaziçi d'Istanbul en Turquie.
2015 : *Education, Formation, Entreprise, citoyennes pour l'Europe*. Elle s'est déroulée à l'Université de Constance, en Allemagne.
Ces rencontres ont été organisées par la FREREF accompagnée par un réseau unissant des Régions, des organisations syndicales et patronales, des centres de recherche, des centres de formation et des universités.

Alliances – Réseaux – Territoires

Explorer de nouvelles voies pour apprendre tout au long de la vie
Universités Européennes des Régions et des Territoires 2011 - 2013

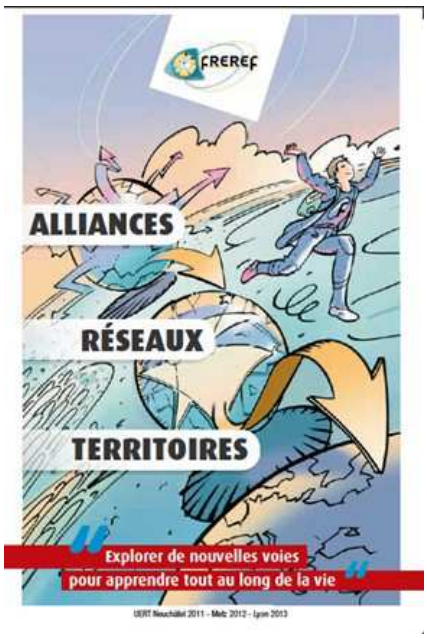

Les notions d'alliances et de territoires sont fondamentales à questionner pour comprendre les enjeux des actions des territoires. Cet ouvrage en rend compte et l'illustre à travers les innovations conduites dans 19 Régions en Europe.
L'essentiel de cet ouvrage a pour origine les travaux des 9, 10 et 11ème sessions de l' « Université Européenne des régions et des territoires pour Apprendre tout au long de la vie » qui avaient pour thèmes : 2011, Neuchâtel, « *La dimension contributive de l'entreprise à l'Apprendre tout au long de la vie*» ; 2012, Metz, « *Les alliances territoriales au service de l'Apprendre tout au long de la vie »*; 2013, Lyon, « *Adultes en Formation / Repenser la dynamique Alliances - Réseaux – Territoires.*

Les jeunes, de l'errance au raccrochage éducatif et social

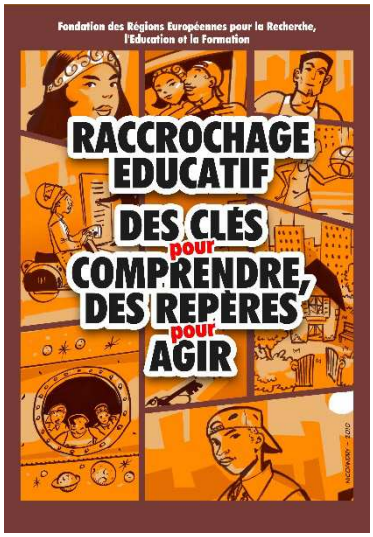

Un ouvrage publié en 2011 : ***« Raccrochage éducatif : des clés pour comprendre, des repères pour agir*** »
Alors que la question du décrochage scolaire reste prégnante dans toutes les régions européennes et au Québec, cet ouvrage souhaite illustrer des parcours réussis de raccrochage éducatif à travers des expériences et analyser leur déroulement. De l'élève décroché au jeune raccrocheur, c'est tout un parcours de vie qui se joue. Cet ouvrage rend compte de ce parcours à travers une vingtaine d'expériences réussies. Il donne des clés pour comprendre comment des pratiques individuelles et collectives d'accompagnement peuvent favoriser les dimensions essentielles du développement personnel, de l'autonomie et de l'initiative, mais aussi des compétences sociales et citoyennes. L'ouvrage formule aussi des repères pour agir adressés à tous ceux et celles qui accompagnent les jeunes dans ces démarches. Car toutes les expériences analysées partagent quelques invariants ou principes fondamentaux d'un raccrochage réussi. Ces principes ressortent d'un travail de mutualisation des analyses de ces expériences dans cinq régions européennes – Rhône-Alpes, Communauté Française de Belgique, Luxembourg, Suisse Romande, Iles Baléares - ainsi qu'au Québec.

Transition université-marché du travail

Grazyna Prawelska-Skrzypek, Gregorz Baran, 2010,
« La gestion de la transition de l'université vers la vie professionnelle dans le contexte des compétences clés des doctorants »

Management of the transition from university to professional life in the context of key doctoral students' competences

Animation du réseau

Animer le réseau FREREF pour le développer et le faire reconnaître

Valoriser et soutenir le développement du réseau actuel, mutualiser les travaux et activités de la FREREF et de ses membres
En mettant en place des outils permettant de maintenir le lien entre les membres tout au long de l'année, au-delà du FREREF Day, sans exiger constamment un présentiel (ex : mise en place d'un portail, accompagnement et veille européenne par la Chargée de mission)

Faire connaître et reconnaitre davantage la FREREF comme réseau d'influence en Europe
Vis-à-vis des partenaires extérieurs, notamment des institutions européennes, de nouvelles Régions, réseaux de villes ou institutions intéressées, pour une plus grande reconnaissance de la FREREF. (ex : montage et participation à des événements).

Initier de nouveaux projets européens et accompagner les membres dans leurs projets

- Etre source de propositions pour lancer de nouveaux projets européens en matière de LLL (AcroJump, NetMe-In)
  Accompagner les projets des membres de la Fondation ou d'autres partenaires (LLL-Hub, eMovA)

La communication

Le Site web
http://www.freref.eu

Le compte Twitter

Le Fonctionnement de la FREREF

La FREREF est une organisation interrégionale qui prend la forme juridique d'une association internationale sans but lucratif (AISBL) de droit belge. Elle est dirigée par des instances décisionnaires : Assemblée Générale, Conseil d'Administration et la Délégation Exécutive qui en est issue. Elle s'appuie par ailleurs sur les avis consultatifs et l'expertise de son Conseil Scientifique.

Les chantiers de rénovation de la Fondation ouverts en 2007 ont abouti à l'Assemblée générale de janvier 2009 par l'approbation de nouveaux statuts.

L'organigramme de la FREREF

Les instances de la FREREF sont composées de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration qui se réunissent généralement une fois par an, du Conseil Scientifique qui travaille à distance ou se réunit lors d'occasions comme le FREREF Day et la Délégation Exécutive, organe décisionnel de la FREREF pour le fonctionnement de la fondation.

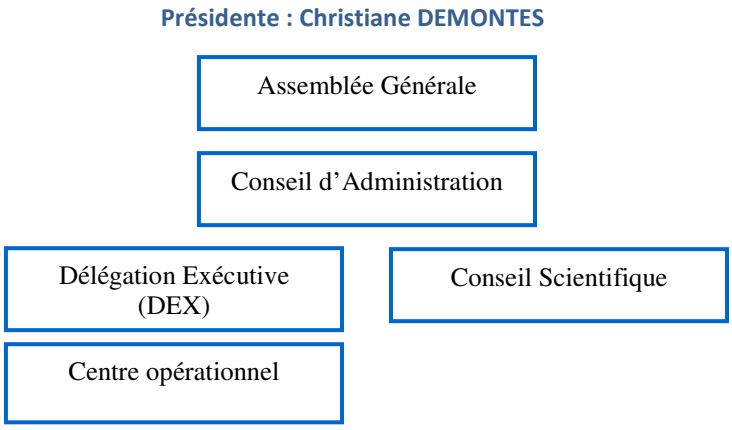

L'Assemblée Générale est l'organe suprême de la FREREF. Elle est composée de l'ensemble des membres. Elle définit les grandes orientations de l'activité de la FREREF. Elle discute et approuve les rapports politiques et financiers du Conseil d'administration et les objectifs des programmes scientifiques en général.
L'assemblée générale est composée de l'ensemble des membres de la FREREF

Le **Conseil d'Administration** est l'organe stratégique de la FREREF. Il décide les options générales et les développements de la FREREF sur la base des grandes orientations adoptées par l'Assemblée Générale
Chaque Région membre dispose d'un siège au Conseil d'administration. Cependant, les Régions fondatrices ont deux représentants dont l'un sera un scientifique membre de la FREREF.

La **Délégation Exécutive (DEX)**

Les membres de la DEX en 2017:

Christiane DEMONTES (Rhône-Alpes), Présidente de la FREREF
Roseline LE SQUERE (Bretagne), Présidente du Conseil Scientifique de la FREREF
Michel ALBERT (Fédération Wallonie-Bruxelles), Trésorier de la FREREF
Esther ESTANY (SOC Generalitat de Catalunya)
Estanislau VIDAL-FOLCH (Ministère Education, Generalitat de Catalunya), vice-président de la FREREF

Outre les cinq membres figurant sur l'organigramme, la Délégation Exécutive (DEX) comprend huit membres invités :

Domenico Lenarduzzi, DG honoraire Education et Culture à la Commission européenne
Jean Vanoye, Président d'honneur de la FREREF
Steve Bainbridge, CEDEFOP
Xavier Farriols, Catalogne
Grégoire Evéquoz, OFPC Genève
Marta Wiekiera-Michau (Malopolska)
François-Xavier Pénicaud (Région Auvergne Rhône-Alpes)
Dominique Lorrette (Région Grand Est)

La **Délégation Exécutive** prépare les travaux et les délibérations du Conseil d'Administration. Elle assure le suivi des programmes scientifiques et des réseaux. Elle présente annuellement au Conseil d'Administration le bilan de l'activité des programmes scientifiques et des résultats des projets.

Le **Conseil Scientifique**

Liste des membres du Conseil scientifique

Roseline LE SQUERE, Chercheure -Administratrice Institut de Recherche Dupuy de Lôme (UMR-CNRS 6027), Université de Bretagne Sud (UBS) (roseline.le-squere@univ-ubs.fr)
Barbara WOREK, professeur de l'Université Jagellonne, Cracovie, Malopolska
Gilles PINTE, Maître de conférences en sciences de l'éducation, Vice-président Orientation et Formation tout au long de la vie, Université Bretagne Sud (UBS)
Vittorio SILACCI, Directeur adjoint, Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport, Divisione della formazione professionale, Centro di formazione per formatori , Bellinzona, Tessin
Patrick RYWALSKI, Maître d'enseignement, Responsable Formation continue certifiante, IFFP Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle, Lausanne, Suisse Romande
Isabelle HALLEUX, Université de Liège, Belgique
Claudio DONDI, expert consultant européen

Le Conseil Scientifique émet un rapport annuel qui est présenté lors de l'Assemblée Générale.

Le Centre Opérationnel

Basé à Lyon (Rillieux-la-Pape), il est composé de :

1. Collaborateurs salariés

Axel JODER	Coordination, développement et stratégie
Martine EZIKIAN	Assistante de direction - Comptabilité
Liliane ESNAULT	Développement projets

2. Collaborateurs bénévoles

Joël BONAMY
Claude COSTECHAREYRE
Christiane DEMONTES
Xavier FARRIOLS
Jean VANOYE

FREREF
CENTRE OPERATIONNEL
Le Parc du Lyonnais
392 rue des Mercières
F – 69140 RILLIEUX-LA-PAPE
Tel. +33(0)4 78 55 64 39 - www.freref.eu

ANNEXES

La France, dans l'Europe de l'enseignement supérieur
L'Europe de l'enseignement supérieur
Réunion de lancement
Centre International d'Etudes Pédagogiques de SEVRES

18 décembre 2017

La France organise du 23 au 25 mai 2018, à Paris « La Conférence ministérielle du Processus de Bologne », avec le souci de valoriser les réussites et les collaborations, à l'échelon de l'Europe, dans le cadre de l'enseignement supérieur. Elle invite la grande communauté de l'Enseignement supérieur (Universités – Ecoles – Enseignants Chercheurs – Institutions diverses) à organiser des évènements qui pourront être labellisés EHEA Paris 2018 selon des conditions à retrouver sur le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, dont la mise en valeur des conséquences concrètes du Processus de Bologne sur les institutions et acteurs concernés, sur des réussites concrètes dans le domaine de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Une réunion de lancement s'est tenue le 18 décembre 2017, à laquelle la FREREF a été conviée sur recommandation de l'AFEV, bien que les sujets essentiellement consacrés au Processus de Bologne, aux conditions et difficultés de mise en œuvre, croisent fort peu les thèmes et préoccupations sur lesquelles la FREREF se mobilise actuellement. Plus de 80 personnes, représentantes des Universités, des grandes écoles, d'institutions diverses ont participé à une séance plénière au cours de laquelle ont été rappelés les fondamentaux du Processus, les enjeux et défis auxquels les pays et l'enseignement supérieur sont confrontés.

Claude Costechareyre, qui représentait la Fondation a cependant pu présenter la FREREF, son réseau et ses actions, en insistant sur les enjeux de la Formation Professionnelle, dans une vision de l'Apprendre tout au Long de la Vie. 5 ateliers ont été proposés, ensuite aux participants :

1 - Etre un étudiant européen, aujourd'hui et demain ?
2 - Travailler en Europe, aujourd'hui et demain ?
3 - La mobilité en Europe
4 - L'Europe de l'Enseignement Supérieur dans la mondialisation ?
5 - des Universités Européennes ?

Il a participé ensuite à l'atelier sur « La mobilité en Europe » dont l'objectif était d'ouvrir un espace de discussion et de co-construction pour travailler sur les perceptions et représentations que les uns et les autres se font de la mobilité, d'identifier des questions sur lesquelles des propositions originales peuvent être faites, comme des questions sur le sujet, pouvant alimenter le débat public. Une vingtaine de personnes étaient présentes et ont partagé leurs expériences et questionnements sur le sujet de la Mobilité en Europe. Trois sujets y ont été évoqués :

- Comment accroître et rendre accessibles, à tous, les mobilités européennes ? y compris dans la formation professionnelle ? Comment accroitre le nombre d'étudiants dans le double cursus ?

- Comment faire de la mobilité, des séjours d'études, courts ou longs, de stages et d'expériences dans d'autres pays européens, une réussite et une réussite bien exploitée ? quels rôles pour les acteurs ?
- Quelle pédagogie rénovée pour l'apprentissage des langues et la connaissance des cultures

Cela a été l'occasion de présenter les projets européens que conduit la FREREF et en particulier AccroJump, Netme-In et Cokleeco. Le groupe s'est ensuite attaché à tenter de répondre aux trois enjeux, ce qui s'est traduit par le schéma ci-dessous :

Les publics cibles de la mobilité : tous les acteurs de la communauté éducative
Avec qui travailler : les partenaires de la mobilité
Les objectifs clefs d'une mobilité :

- Favoriser le développement personnel et professionnel
- Intégration des temps de mobilité dans les parcours tout au long de la vie
- Renforcement d'une citoyenneté européenne

Un questionnement partagé :
comment **valoriser – reconnaitre et transmettre**
Les acquis d'une action de mobilité

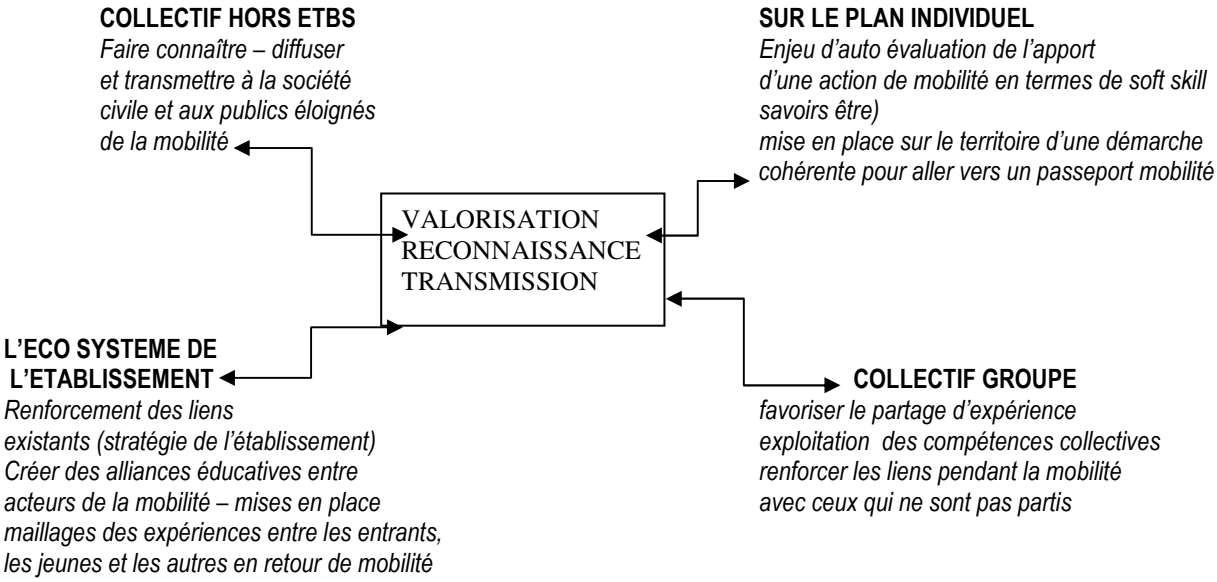

COMPTE-RENDU DE LA VISITE ETUDE DE LA FREREF EN REGION WALLONNE LE 12 OCTOBRE 2017

1° En matinée, la FREREF a été reçue par la Direction et une Délégation de l'équipe (Experte, Formateur) de l'**« INSTITUT WALLON DE FORMATION EN ALTERNANCE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES » (IFAPME**), implantation du territoire de NAMUR nord et du BRABANT wallon, situé à GEMBLOUX (précisément à ISNES près de NAMUR, capitale de la Région wallonne) dans un PARC SCIENTIFIQUE dénommé « CREALYS ».

Contexte général

Les IFAPME (au nombre de 18 en Région wallonne) sont, avec les Centres d'Education et de Formation en Alternance (CEFA - voir *) les institutions de formation en alternance de ce territoire.

L'IFAPME visité

L'IFAPME est un organisme public relevant de la Région wallonne. Il travaille en partenariat public/privé. Il est dirigé par un Comité de gestion composé de 2/3 de représentation d'employeurs et 1/3 de représentation syndicale. Il :

- Coordonne 16 Centres de formations organisés en majorité sous forme d'associations sans but lucratif (ASBL). Contrairement à l'IFAPME, les Centres de formations y liés n'ont pas de présence syndicale dans leur Conseil d'administration. Ces Centres fonctionnent sur une logique de représentation des fédérations professionnelles.

- S'adresse à un public de jeunes à partir de 15 ans et d'adultes qui viennent se former après leur temps de travail ; accueille des jeunes et des adultes en tenant compte des titres et diplômes qu'ils ont déjà acquis dans l'enseignement ; accueille également depuis peu des jeunes qui ont des lacunes de compétences. Pour ces derniers, une série d'ateliers spécifiques ont été créés et un bilan de compétences est réalisé avec eux en amont. Ce bilan peut amener à les réorienter.

- Propose des formations qui par semaine se font 2 jours en centre de formation et 3 jours en entreprises. La Région wallonne donne un incitant à l'entreprise lors de la 1ère formation suivie par l'apprenant. Les travailleurs adultes en formation continue peuvent bénéficier de chèques-formations de la Région wallonne. La majorité des stages se déroulent dans de très petites moyennes entreprises (TPME). Les formations répondent aux besoins économiques de la Région.

- Evalue les compétences acquises par modules. L'IFAPME dispose de profils de formation. Ils sont communs pour toute la Région wallonne. Les référentiels de compétences requises pour suivre les formations sont établis par les formateurs de l'IFAPME. Dans certains cas, ils remontent vers le Gouvernement wallon.

- S'occupe notamment des contrats d'apprentissage (qui ne sont pas des contrats de travail), des conventions de stage et de l'agrément des entreprises. Les contrats d'apprentissage industriel sont gérés par les partenaires sociaux du secteur.

- Présente des similitudes avec les CEFA français. Par contre, les CEFA de la Belgique francophone **(*)** ne sont pas semblables aux CEFA français. Les Centres d'Education et de Formation en Alternance (CEFA) en Wallonie et à Bruxelles, autres établissements de formation en alternance, offrent une alternative à la scolarité traditionnelle de l'enseignement technique de qualification et professionnel de plein exercice à des jeunes de 15 à 24 ans. En plus, contrairement à l'IFAPME, les CEFA relèvent de la Fédération Wallonie-Bruxelles et non pas de la Région wallonne.

- Les titres de formations en alternance délivrés par l'IFAPME et les CEFA n'ont pas les mêmes effets de droit. Ceux de l'IFAPME n'ont pas de valeur académique. Ils ont une valeur de notoriété dans le monde de l'entreprise. Ils se situent aux niveaux 4 et 5 du référentiel européen. Les Régions n'ont pas de compétence de validation de titres délivrés. Par contre, les titres délivrés par les CEFA sont validés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB = autre niveau de pouvoir regroupant la Wallonie et Bruxelles) et ont donc une valeur académique. Il y a donc un problème pour les opérateurs de formation wallons qui n'arrivent pas à obtenir une certification des titres délivrés par l'IFAPME relevant de la Région, car cette compétence est du monopole de la FWB. Des négociations sont cependant en cours à ce sujet entre FWB et Région.

- Les formateurs de l'IFAPME sont issus d'entreprises. Ils sont agréés par les conseillers pédagogiques de l'Institut. Ce sont ces derniers qui vont voir les apprenants dans les entreprises. Ces conseillers sont choisis par l'IFAPME sur base de critères d'expériences. Ils doivent suivre une formation pédagogique et technique. Il y a des formateurs de cours généraux employés sous contrat à durée indéterminée (CDI) et déterminée (CDD), des formateurs principaux coordonnant des sections (l'équivalent des chefs d'ateliers français), des formateurs sous CDD annuels conclus entre ceux-ci et la direction des Centres de formation.

- Bénéficie de Fonds européens depuis plus de 25 ans. Aujourd'hui, le Fonds social européen (FSE) intervient sur des projets de l'IFAPME portant notamment sur la formation des adultes en construction ou encore sur l'initiative emploi-jeunes et la garantie jeunesse pour un travail sur l'accrochage par la formation.

- A des accords de mobilité avec la Grande Région (constituée de la Région Grand-Est, la Rhénanie-Palatinat, du Grand-Duché du Luxembourg, de la Région Wallonne) et le Royaume-Uni.

- Est un acteur du « Pacte pour l'Emploi et la Formation » ainsi que du « Plan Marshall » de la Région wallonne. La Région, par ses nombreuses compétences, peut mener des politiques intégrées couvrant tant la formation, l'économie, la recherche, l'emploi, le social.

- Est installé dans un parc scientifique (« crealys »). La création de ces parcs relève de la compétence régionale.

Les entreprises wallonnes ont recours à la formation en alternance notamment afin de trouver le personnel dont elles ont besoin. L'IFAPME évalue la capacité formative de l'entreprise. Si celle-ci n'est pas suffisante, l'agrément peut être retiré. Un travailleur

d'entreprise peut avoir avec lui 2 personnes en contrat d'apprentissage ou en stage. Les entreprises acceptent majoritairement des apprenants en stage.

Visite d'atelier

La FREREF a visité l'atelier bois. L'IFAPME comporte également un bâtiment spécifique conçu de façon passive et dédié à des formations portant sur les techniques spécifiques de constructions passives. Un autre atelier permet des formations au niveau des nouvelles techniques de chauffage. Les installations sont modernes et à la pointe.

2° Après une pause dans la ville typique de DURBUY (dénommée « la plus petite ville du monde »), la FREREF s'est rendue l'après-midi, dans la cité de MARCHE-EN-FAMENNE pour y rencontrer une délégation de l'**« INSTANCE BASSIN EDUCATION-FORMATION-EMPLOI » (IBEFE) du territoire de la Province du Luxembourg belge,** au « Quartier latin », ancien couvent transformé en hôtel.

Les IBEFE :

- Ont été créées en 2014 par un accord entre la Région wallonne (RW), la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et la Commission communautaire francophone (COCOF) de Bruxelles. Pour comprendre ce que sont ces différentes instances politiques de la Belgique francophone, nous renvoyons à la synthèse faite à ces propos dans le rapport annuel de la FREREF de l'année passée.

- Sont au nombre de 9 en Wallonie (et de 1 à Bruxelles). Ils rassemblent, sur des territoires définis, l'ensemble des acteurs de l'enseignement, de la formation et de l'emploi. Ces différents acteurs sont des représentants : patronaux et syndicaux ; du FOREM chargé de la formation des demandeurs d'emplois relevant de la Région wallonne (NB : ACTIRIS à la Région Bruxelloise), de l'IFAPME wallon ; du CISP wallon ou Centre d'Insertion Socio-Professionnelle pour les éloignés de l'emploi travaillant avec une pédagogie spécifique ; de l'Enseignement technique de qualification et professionnel de plein exercice, de l'enseignement de promotion sociale et du Ministère de l'Enseignement relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; des CPMS ou Centres Psychos-Medicos-Sociaux organisés ou subventionnés par la FWB ; des CPAS ou Centres Publics d'Aide Sociale des Communes sous tutelle régionale ; de la Mission régionale pour l'emploi (MIRE) et du secteur de l'alphabétisation (ALPHA) du Luxembourg belge ; de l'AVIQ ou Agence wallonne en charge des personnes handicapées. Les Cabinets des Ministres des instances politiques citées assistent aux réunions des IBEFE plusieurs fois par année.

- Sont chargés d'assurer la cohérence de l'offre d'enseignement et de formation qualifiante et professionnelle, initiale et continuée, avec les besoins des entreprises sur leurs territoires respectifs. Les IBEFE ont d'abord établi un état des lieux, avec l'appui de l'IWEPS (Institut – scientifique public - wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique – d'aide à la décision pour la Région wallonne) pour les IBEFE wallons (Ils doivent établir un rapport analytique tous les 3 ans). Il en est ressorti une série d'actions prioritaires. L'IBEFE du Luxembourg belge a ainsi organisé des rencontres par secteur d'activités et créé des pôles de synergie travaillant sur diverses thématiques prioritaires (exemples : sur l'orientation, la valorisation des métiers manuels, le numérique, les moyens de réponses aux besoins des secteurs …). Il organise une série d'actions

ponctuelles : salon de découverte des métiers pour les jeunes ; rencontre réunissant formateurs, enseignants et acteurs des métiers ; semaine du numérique... Il a en outre créé un site internet avec un répertoire de tous les enseignements et des formations proposés sur le territoire, ainsi qu'une plateforme centralisée des acteurs de l'orientation.

- Doivent assurer une optimisation de l'offre de formation qualifiante et professionnelle sur le territoire. Un plan de redéploiement de ces formations est mis en œuvre tous les 4 ans et les IBEFE, sur base de leurs analyses, doivent donner un avis sur les options à créer, à maintenir ou à supprimer.

- Constituent avant tout une instance de dialogue. Ils remettent des avis (exemples : sur les subsides des Régions aux entreprises pour former leur personnel ; sur les appels à projets de formations du FOREM pour les demandeurs d'emplois, sur les agréations des CISP, sur les équipements pédagogiques à prévoir), font des recommandations, des propositions aux instances politiques.

- Travaillent dans des projets hors territoire et en ce qui concerne l'IBEFE rencontré avec la Grande Région (constituée de la Région Grand-Est, la Rhénanie-Palatinat, du Grand-Duché du Luxembourg, de la Région Wallonne), notamment via un projet européen Interreg visant à donner aux jeunes les compétences utiles pour travailler dans la Grande Région, à les préparer à ce marché de l'emploi. Des collaborations sont menées avec des écoles de ce territoire transfrontalier afin que les jeunes puissent y suivre des stages.

La rencontre rassemblant également des représentants des IBEFE de Huy-Waremme et de Namur a fait apparaître notamment des difficultés pour attirer un nombre suffisant de jeunes vers certaines formations préparant à des métiers en besoin. Ainsi, les IBEFE travaillent sur l'offre de formation mais la question y est également posée de savoir comment régler la demande. La formation est réfléchie de plus en plus comme un système de briques, de modules, de validation permanente avec une volonté de faire en sorte que l'expérience acquise chez un opérateur soit, dans tous les cas, valorisée chez l'autre.

Au terme de cette intéressante journée, la FREREF s'est réunie à BRUXELLES à l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique pour y faire le point sur cette journée de visite étude.